

**CENTRE SOCIAL DU CANTON
DE MOULINS-ENGILBERT**

2 RUE DE LA MISSION

58290 MOULINS-ENGILBERT

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

**CENTRE SOCIAL DU CANTON
DE MOULINS-ENGILBERT**

2, rue de la Mission
58290 MOULINS-ENGILBERT

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

***RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

**CENTRE SOCIAL DU CANTON
DE MOULINS-ENGILBERT**

2 RUE DE LA MISSION

58290 MOULINS-ENGILBERT

EXERCICE 2010

1 - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

2 – RAPPORT SPECIAL

3 – COMPTES ANNUELS

1 – RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2010

CENTRE SOCIAL DU CANTON DE MOULINS-ENGILBERT

2, rue de la Mission

58290 MOULINS-ENGILBERT

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association du CENTRE SOCIAL DE MOULINS-ENGILBERT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

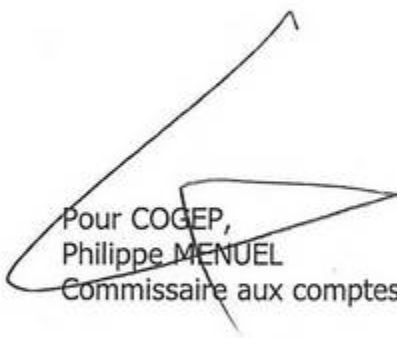
Les appréciations portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Varennes Vauzelles,
Le 26/09/2011



Pour COGEP,
Philippe MENUEL
Commissaire aux comptes

2 – RAPPORT SPECIAL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2010

CENTRE SOCIAL DU CANTON DE MOULINS-ENGILBERT

2, rue de la Mission

58290 MOULINS-ENGILBERT

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

A Varennes Vauzelles,
Le 26/09/2011



Pour COGEP,
Philippe MENU
Commissaire aux comptes

3 – COMPTES ANNUELS

Centre Social de MOULINS-ENGILBERT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT.	AMORT.	NET	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'Etablissement				
Logiciels	13 884,55	6 950,54	6 934,01	1 472,43
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Agenc.Amén/Immob Asso	128 669,96	98 807,19	29 862,77	29 863,52
Matériel d'Activités	14 096,71	13 733,54	363,17	877,89
Agenc.Amén/Immob loué				
Matériel de Transport	0,00	0,00		
Matériel Bureau Informatique	20 881,65	19 481,01	1 400,64	1 798,84
Mobilier de Bureau	10 685,81	9 738,32	947,49	1 318,18
Autres Immob. Corporelles				
IMMOBILISATIONS EN COURS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts				
Dépôts et cautionnements	1 750,00		1 750,00	1 750,00
TOTAL 1	189 968,68	148 710,60	41 258,08	37 080,86
STOCKS				
AVANCES ACOMPTES VERSEES				
MARGES CONSTAEEES D'AVANCE	2 930,79		2 930,79	3 971,37
CREANCES	109 759,96		109 759,96	41 999,68
Produits à recevoir	47 755,80		47 755,80	39 485,82
Restations à recevoir				
Subventions à recevoir				
Intérêt à percevoir	142,52		142,52	
Intérêt à recevoir				467,52
Compte personnel				
Taxes/Salaires				
VALEURS DE PLACEMENT CE	101 696,74		101 696,74	101 696,74
LA POSTE	59 219,08		59 219,08	
DISPONIBILITES				
Banque Compte Courant CRCA	34 098,99		34 098,99	104 177,76
Banque Compte de dépôt CE	88 161,82		88 161,82	86 894,61
Caisse d'Epargne compte courant	124 660,30		124 660,30	118 142,36
La Poste Cpt courant	144 539,03		144 539,03	
La poste Livret	9 773,01		9 773,01	
Caisse	138,07		138,07	82,49
TOTAL 2	722 876,11		722 876,11	496 918,35
TOTAL GENERAL 1 + 2	912 844,79	148 710,60	764 134,19	533 999,21

BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations	4 556.25	4 556.25
Subvention d'investissement non renouvelable	3 850.00	3 850.00
Réserve provenant de Subventions Equipement		
Réserve de Trésorerie	167 076.60	167 076.60
Réserve de Renouvellement des Immobilisations		
Autres réserves réglementées		
Réserve Compensation SSIAD	66 367.59	53 361.25
réserve Compensation A.M	25 940.02	
Autres réserves		
Réserve trésorerie SSIAD	82 707.00	82 707.00
Réserve Trésorerie A.M	115 364.94	
Excédent à affecter à l'investissement	5 728.84	
Excédent restant à affecter à l'investissement	3 620.00	
Dépenses refusées par l'autorité de tarification AM	- 6 983.00	
Résultat sous contrôle de tiers financeur AM	- 7 001.54	
Dépenses C.Payées non opposable T.Financeur, SSIAD	- 2 394.21	
Dépenses C.Payées non opposable T.Financeur, AM	- 23 565.94	
Report à nouveau	41 425.12	79 841.13
Report à nouveau SSIAD	12 000.00	
Résultat de l'exercice	- 16 175.42	- 15 803.88
Subventions d'investissement	18 671.03	20 389.50
(€ : 131,60 - 67 460,57)		
TOTAL 1	505 190.36	395 977.85
Provisions pour risques (Indemnités fin de carrière)	62 885.20	31 382.75
Provisions pour charges sur plusieurs exercices		
Provisions pour formation		
Provisions pour congés à payer		
TOTAL 2	62 885.20	31 382.75
Fonds dédiés	700.00	2 450.00
Emprunts et dettes financières		
Avances et acomptes reçus		
Dettes sur achats ou prestations	37 990.67	41 256.54
Dettes relatives au personnel		
Dettes fiscales ou sociales	156 365.96	60 633.19
Dettes sur immobilisations		
Dettes diverses		
Produits constatés d'avance	1 002.00	2 298.88
TOTAL 3	196 058.63	106 638.61
TOTAL GENERAL 1 + 2 + 3	764 134.19	533 999.21

	du 01/01/10 au 31/12/10	du 01/01/09 au 31/12/09	Variation %	Variation en valeur
PRODUITS		-		-
Ventes de marchandises		-		-
Production vendue	1 100 727	582 842	88,86%	517 885
Production stockée		-		-
Subventions d'exploitation	122 913	109 488	12,26%	13 425
Autres produits	43 499	25 597	69,94%	17 902
Total	1 267 139	717 927	76,50%	549 212
CONSOMMATION M/SES & MAT		-		-
Achats de marchandises		-		-
Variation de stock (m/ses)		-		-
Achats de m.p & aut.approv.		-		-
Variation de stock (m.p.)		-		-
Autres achats & charges externes	284 828	250 565	13,67%	34 263
Total	284 828	250 565	13,67%	34 263
MARGE SUR M/SES & MAT	982 311	467 362	110,18%	514 949
CHARGES		-		-
Impôts, taxes et vers. assim.	68 609	31 695	116,47%	36 914
Salaires et Traitements	752 248	354 319	112,31%	397 929
Charges sociales	140 136	69 624	101,28%	70 512
Amortissements et provisions	16 828	15 067	11,69%	1 761
Autres charges	25 626	25 451	0,69%	175
Total	1 288 275	496 156	159,65%	792 119
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 21 136	- 28 794	-26,60%	7 658
Produits financiers	1 410	1 634	-13,71%	224
Charges financières		-		-
Résultat financier	1 410	1 634	-13,71%	224
Opérations en commun		-		-
RESULTAT COURANT	- 19 726	- 27 159	-27,37%	7 433
Produits exceptionnels	4 335	15 269	-71,61%	10 934
Charges exceptionnelles	2 534	3 556	-28,74%	1 022
Résultat exceptionnel	1 801	11 714	-84,63%	9 913
Participation des salariés				-
Impôts sur les bénéficiaires	- 1 750	1 700	-202,94%	3 450
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 16 175	- 17 146	-5,66%	971

ANNEXES : Année 2010

Règles et méthodes comptables

COGEP
Philippe MENUET
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
3 rue de Bengy - Parc d'activités du Bengy - 58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél. 03 86 36 96 70 - Fax: 03 86 36 19 73

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

L'identification de composants a permis de déterminer de nouvelles données d'amortissement :

Agencement et aménagement construction :

- Gros œuvres : 50 ans
- Electricité – menuiserie – serrurerie : 25 ans
- Plomberie – carrelage : 20 ans
- Platerie – peinture : 20 ans
- Matériel de bureau, informatique et logiciel : 2 ou 3 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier : 10 ans
- Matériel d'activité : 3 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Autres informations significatives :

La provision pour indemnité de fin de carrière atteint à la fin de l'exercice 62 885,20 € suite à l'abondement évalué à 10 342,70 € pour 2010

Ensemble des rémunérations versées à la Présidente : Néant

Ensemble des rémunérations versées au Trésorier : Néant

A effet du 01 janvier 2010 :

- La fusion du Centre Cantonal d'Aide à Domicile et du Centre Social est effective.
- Le service d'Aide A domicile et le Service de Soins Infirmiers A Domicile sont déclarés comme Etablissements secondaires, les résultats de ces deux établissements impactent donc directement le résultat du Centre Social.
- Les salariés du Service d'Aide à Domicile bénéficient de la Convention Collective des Acteurs du Lien Social et Familial.

La Commission d'Action Sociale de la Caisse d'Allocation Familiale du 11 Mars 2011 a renouvelé l'agrément du Centre Social pour une durée de 24 mois, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013.

Au 31/12/2010 le Droit Individuel à la Formation s'élève à 2962 heures pour l'ensemble du personnel du Centre Social.

Les fonds propres tiennent compte des affectations de résultats réalisées par les tiers financeurs et reçues jusqu'au 10/06/2011.

COGEP
Philippe MENUET
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
3 rue de Bengy - Parc d'activités du Bengy - 58640 VARENNES-VAUZELLES
Tél. 03 86 36 96 70 - Fax. 03 86 36 19 73

Résultat Analytique

SSIAD	17 400 ,04
SAD	-13 506,77
AUTRES ACTIVITES CENTRE SOCIAL	-20 068,69
RESULTAT 2010	-16 175,42

ETAT DES CREANCES

Créances (a)	Montant brut	liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Avoir à recevoir			
Avances et acomptes versés			
Créances clients et comptes rattachés	109 759.96	109 759.96	
Autres (produits à recevoir)	47 755.80	47 755.80	
Charges constatées d'avance	2 930.79	2 930.79	
TOTAL	160 446.55	160 446.55	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice

ETAT DES DETTES

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances 1 an à 5 ans	Échéances plus de 5 ans
Emprunts obligatoires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts(2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
* à 2 ans au maximum à l'origine				
* à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)	37 990.67	37 990.67		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 365.96	156 365.96		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	1 002.00	1 002.00		
TOTAL	195 358.63	195 358.63		

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice :

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
 (b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commande en cours

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles Logiciels(1 523,65+6 272,67) immobilisations incorp en cours	7 796.32	6 988.23	900.00	13 884.55
Immobilisations corporelles :				
Aménagement Immeuble	126 153.04	2 516.92		128 669.96
Matériel d'activité	14 096.71			14 096.71
Matériel de transport	14 575.73		14 575.73	
Matériel informatique (5 953,81+14 927,84)	20 881.65			20 881.65
Mobilier	10 685.81			10 685.81
Immobilisations financières	1 750.00			1 750.00
TOTAL	195 939.26	9 505.15	15 475.73	189 968.68

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements Rubriques	A	B	C	D
	amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles (4 800,24+1 409,63)	6 209.87	1 640.67	900.00	6 950.54
Immobilisations corporelles :				
Aménagement Immeuble :				
Gros œuvre	27 645.89	691.15		28 337.04
Electricité	27 387.31	1 825.82		29 213.13
Plomberie	8 480.90			8 480.90
Platrerie	32 775.44			32 775.44
Mise en réseau postes inf.		0.70		0.70
Matériel d'activité	13 218.82	514.72		13 733.54
Matériel de transport	14 575.73		14 575.73	0.00
Matériel informatique (4 910,33 + 13 129,00)	18 039.33	1 441.68		19 481.01
Mobilier	9 367.63	370.69		9 738.32
Immobilisations financières				
TOTAL	157 700.92	6 485.43	15 475.73	148 710.62

TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques (Indemnités de fin de carrière) (31 382,75+21 159,75)	52 542.50	10 342.70		62 885.20
Provisions pour charges :				
Provision pour formation				
Provision pour congés payés				
Provision pour charges sociales sur congés payés				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	52 542.50	10 342.70		62 885.20

FONDS DEDIES

Tiers Financeurs	Objet	Montant initial	Fonds à engager au début exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Fonds Dédiés 2009						
DDJS	Subvention PEL					
	Arts plastiques	800.00	800.00	800.00	0.00	0.00
	Expression du mal être	750.00	750.00	750.00	0.00	0.00
MSA	Petit Déjeuner	1 500.00	900.00	900.00	0.00	0.00
Fonds Dédiés 2010						
DDJS	Subvention PEL	1 000.00		300.00	700.00	700.00
TOTAL		4 050.00	2 450.00	2 750.00	700.00	700.00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B-C
Fonds associatifs sans droit de reprise	4 556.25			4 556.25
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Reserves provenant de subv d'équip				
Reserves	167 076.60			167 076.60
Autres réserves réglementées				
Réserve Compensation SSIAD	53 361.25	13 006.34		66 367.59
Réserve Compensation A.M		30 387.06	4 447.04	25 940.02
Autre réserves				
Réserve Trésorerie SSIAD	82 707.00			82 707.00
Réserve Trésorerie A.M		116 982.55	1 617.61	115 364.94
Excédent à affecter à l'investissement		5 728.84		5 728.84
Excédent restant à affecter à l'investissement		9 348.84	5 728.84	3 620.00
Dotations refusées par l'Autorité de Tarification A.M			6 983.00	- 6 983.00
Résultat sous contrôle de tiers financeur A.M		11 448.58	4 447.04	7 001.54
Dotations C.Payés non oppo. T.Financeur SSIAD		1 596.28	3 990.49	- 2 394.21
Dotations C.Payés non oppo. T.Financeur A.M			23 565.94	- 23 565.94
Report à nouveau	79 841.13	50 210.97	88 626.98	41 425.12
Report à nouveau SSIAD		92 926.86	80 926.86	12 000.00
Résultat comptable de l'exercice	-15 803.88	- 16 175.42	- 15 803.88	- 16 175.42
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme	3 850.00			3 850.00
Subvention d'investissement	20 389.50		1 718.47	18 671.03
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	395 977.85	315 460.90	206 248.39	505 190.36